

→ **NOUVEAU**

Logiciel agile, simple
et efficace

pour suivre les associations et
maîtriser l'octroi des aides
versées par la collectivité



La simplification des aides versées aux associations

Nouveau logiciel Web

PROGOS Aides aux associations

Gestion et pilotage des subventions versées par la collectivité

Editeur de logiciels en ligne
d'aide à la décision, de gestion et de
pilotage pour les collectivités,
établissements de santé et
organismes publics et parapublics




MGDIS
www.mgdis.fr



Logiciel Web PROGOS Aides aux associations

➔ NOUVEAU

Logiciel en ligne simple et efficace pour connaître les associations et assurer un suivi détaillé, concret et régulier des subventions versées

Acteur de la modernisation des collectivités locales, MGDIS a développé le logiciel en ligne PROGOS Aides aux associations pour **suivre votre tissu associatif et faciliter le travail d'homogénéisation et d'harmonisation des demandes de subventions.**

Connaître et suivre le tissu associatif

Toutes les informations essentielles sur les associations (coordonnées, composition, budget prévisionnel, comptes de résultat, conventions) sont :

1. Répertoriées dans le référentiel des associations,
2. Partagées et faciles à retrouver (fiches de synthèse, recherche contextuelle).

L'historique et l'analyse des subventions et des aides en nature permettent d'adapter la politique de subventions de la collectivité.

Le classement des informations par dossier et par association permet une réponse instantanée aux questions des demandeurs (état d'avancement des dossiers, convention...).

Simplifier la gestion des attributions au quotidien

1. Organisation et harmonisation des procédures et des critères d'attribution de subventions.
2. Génération automatique des courriers (accusé de réception, pièces manquantes, avis, notification).
3. Production automatisée de la liste des subventions versées aux associations et transmise à la préfecture.
4. Prise en compte du seuil de convention à 23 000 €.
5. Gestion du dossier de demandes en ligne : en mode extranet, les demandes et les informations des associations sont saisies directement en ligne sur le site de la collectivité (module de téléprocédures).

Analyser et piloter les actions subventionnées

1. Des tableaux de bord clé en main permettent des synthèses et analyses thématiques rapides et pertinentes : avancement des dossiers, suivi des décisions, alertes.
2. Lisibilité globale, exhaustive et fiable sur les dossiers d'aides en instance.
3. Traçabilité des demandes, décisions et réponses apportées par la collectivité.
4. Maîtrise budgétaire plus fine des aides accordées et de leur répartition (valorisation des aides en nature).
5. Mesure de la pertinence des actions subventionnées : analyse des aides réparties par domaine (quantité, localisation, montant), analyse des budgets prévisionnels ou réalisés...

➔ Téléprocédures : les demandes d'aides en ligne

- Simplification des demandes
- Suivi en ligne des dossiers
- Etat de l'avancement des dossiers
- Gain de temps administratif

➔ Les avantages du logiciel en ligne :

- Opérationnel en 48 heures
- Accessible par Internet
- Formation en ligne
- Pas d'investissement matériel

➔ Bulletin réponse

Pour de plus amples informations sur le logiciel PROGOS Aides aux associations, merci de nous retourner ce bulletin par fax au **02 97 68 18 27**

Collectivité :

Personne à contacter :

Fonction :

Adresse :

Tél. Fax :

Courriel:.....

Vous souhaitez :

- une démonstration personnalisée
- la documentation commerciale
- être contacté directement



MGDIS
Parc d'Innovation Bretagne Sud
Allée Nicolas Leblanc - CP 10
56038 VANNES Cedex

Tél. 02 97 68 18 36
Fax : 02 97 68 18 27
contact@mgdis.fr